

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS EN CETTE PERIODE DE CORONAVIRUS

Tous les tribunaux et bureaux du procureur.	Suspension provisoire d'activité du 13/03/2020 au 10/04/2020.		JO (Journal Officiel) : 833/12.03.2020
Service d'asile	Fermée au public du 13/03/2020 au 10/04/2020.		
DAM(ΔAM) Direction des étrangers (tous les Secteurs)	Fermées au public du 12/03/2020 au 10/04/2020	Tous les documents supplémentaires et la renonciation de la citoyenneté seront envoyés par courrier recommandé.	(Article du protocole A.P 12540/11-03-2020)
Directions de Citoyenneté du Pirée, d'Athènes (Ypatias) et du secteur central (Favierou)	Fermées au public jusqu'à fin mars.	Seront acceptés envoyés par courrier ou poste recommandé : les documents concernant toutes les affaires programmées sur rendez-vous jusqu'à fin mars et le dépôt de toutes les demandes (naturalisation et de citoyenneté).	
Préfecture de police d'Attique (Petrou Ralli)	Fermée au public et aux avocats jusqu' à la date jugée nécessaire.	L'assistance se fera uniquement par téléphone ou e-mail.	
Service de traduction du	Accueil du public entre 10.00 et 12.00 .		

ministère des affaires étrangères.			
ΚΕΠ (ΚΕΠ)	Ouverts du lundi au vendredi de 7.30 à 15.00. L'accueil du public se fera sur rendez-vous pris au préalable par téléphone.	Dans certains bureaux les agents du service public risquent d'être absents et ne répondront pas au téléphone.	
Centres communautaires (AgiouConstantinos,14 and Maizonos &Psarron)	Fermés pour 14 jours à partir du lundi 16.03.2020	Les centres Communautaires reçoivent les demandes pour aide et indemnité pour les personnes âgées non assurées inscrites à OGA.	
Δ.Ο.Υ(Service Fiscal)	Les services fonctionnent exclusivement par e-mail.		
Bureau cadastral et cadastre.	Suspension d'activité.		J.O: B' 936/19.03.2020
Bureaux d'état civil.	Ferme au public.	Communication par téléphone ou e-mail.	
Banques	Fermée au public pour les transactions suivantes: 1.-Retrait d'espèces à concurrence de 400 euro. 2.- Dépôt d'espèces à concurrence de 1000 euro. 3.- Virements vers les comptes de tiers en espèces au guichet. 4.- Relevé de compte		

<p>OAED (agence nationale pour l'emploi)</p>	<p>Les entretiens avec les conseillers du travail se feront à distance par téléphone. Toute autre service comme les allocations, les subventions, le renouvellement des cartes de chômage etc.. sera assure par le site. Demandes telles :</p> <p>"l'inscription au registre des chômeurs" ou "les demandes pour les allocations chômage régulières" se feront électroniquement sur la plate-forme</p> <p>(www.oaed.gr/menoumespiti =>https://auth.oaed.gr/rendezvous.aspx), et seront suivies par des rendez-vous arranges. Les KPA fonctionnent jusqu'à nouvel ordre de l'OAED, avec personnel réduit.</p>		

